



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 17 avril 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHIEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Flore DIESBECQ LACROIX.

Objet n°21 - Question orale de Monsieur le Conseiller Bastian GONZALEZ VANHESPEN relative à la lutte contre les pyrales du buis.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Bastian Gonzalez Vanhespen relative à la lutte contre les pyrales du buis.

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Avec le retour des beaux jours, les jardins de nombreux citoyens – tout comme nos espaces verts communaux – risquent à nouveau d’être envahis par les pyrales du buis, ces chenilles particulièrement voraces qui causent des dégâts considérables aux buis.

Face à ce fléau récurrent, plusieurs pistes d’actions existent. Certaines communes, comme Manage par exemple, ont déjà communiqué proactivement auprès de leur population via leur site internet pour sensibiliser et conseiller les habitants sur les bons gestes à adopter.

Dès lors, le Collège pourrait-il nous indiquer :

- Si une campagne d'information est envisagée, voire en cours de préparation, afin d’aider les citoyens à identifier rapidement les infestations et à réagir de manière appropriée ?
- Si des mesures concrètes sont envisagées, à l’instar de ce qui avait été fait contre les frelons asiatiques, telles que la distribution de nichoirs à mésanges – un prédateur naturel des pyrales – ou la mise à disposition de traitements à pulvériser respectueux de l’environnement ?
- Plus largement, quelle stratégie le Collège entend-il mettre en place pour aider les citoyens à faire face à ce problème récurrent, tant en matière de prévention que de lutte durable contre cette espèce invasive ?

L'Echevin Pierre-Yves HUBAUT répond à la question.

Il n'y a pas de campagne de sensibilisation spécifique à la pyrale du buis prévue à ce jour mais un article sur l'accueil de la biodiversité au jardin est prévu dans le prochain bulletin communal. Comme certains prédateurs naturels sont présents dans nos jardins (particulièrement les mésanges et les chrysopes qui apprécient les toutes jeunes chenilles), nous allons faire un lien avec la thématique. Une sensibilisation sur la pyrale du buis pourra également être réalisée sur le site internet de la Ville et sur les réseaux sociaux. Une alerte pourrait être donnée aux citoyens via les moyens de communication communaux avec l'aide de l'asbl ADALIA (l'asbl obtient l'alerte envoyée aux professionnels via le centre d'essais horticole de Wallonie).

Pour aider les citoyens de manières précises et appropriées en fonction du stade de développement des chenilles, des conseils peuvent être obtenus auprès de l'asbl ADALIA dont une des missions est le conseil aux particuliers en matière de lutte contre les nuisibles. Nous n'avons pas à ce jour de plan de lutte contre cet insecte et encourageons les alternatives à l'utilisation d'insecticides, même biologiques car nocifs pour les insectes pollinisateurs si appliqués dans de mauvaises conditions. Si le buis infesté est d'un certain âge, a une valeur sentimentale ou patrimoniale, il est possible de faire appel à des professionnels en possession d'une phytolice pour utiliser des produits phytosanitaires biologiques spécifiques à ce ravageur. Si cela est possible, le remplacement des buis trop lourdement attaqués par la pyrale est conseillé.

Dans un premier temps, il nous faut privilégier la sensibilisation et le conseil via des articles de sensibilisation.

Nous pourrions imaginer distribuer des pièges à phéromones mais ces pièges ont un impact limité. La proposition de distribuer des nichoirs (mésanges et également chrysopes) est une très bonne idée et rejoint l'objectif communal de préserver et développer la biodiversité locale (A prévoir dans nos futures actions Nature et dans la limite d'un budget fixé en fin d'année?)

On peut se poser effectivement la question de savoir si le buis est à planter dans nos jardins car certaines plantes peuvent remplacer le buis au jardin et ne sont pas sensibles aux ravageurs du buis. Exemples : Ilex crenata (houx crénelé), Euonymus (fusain du japon par exemple), Ionicera (chèvrefeuille arbustif).

Au niveau de la stratégie à mettre en place, dans un premier temps, proposition de communiquer et sensibiliser autour du sujet et des moyens de lutte/alternatives possibles, comportements favorables au développement de la biodiversité au jardin et des prédateurs de l'insecte, diffusion des informations utiles fournies par l'asbl ADALIA,...

Monsieur le Conseiller Bastian GONZALEZ VANHESPEN réplique.

Je suis ravi que vous étaliez vos connaissances botaniques, même si je n'avais pas prévu dans mes questions les alternatives au buis. J'ai hâte de lire le BNV, qui répondra à au moins deux de mes questions.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE